

Travail à faire : en stage dans un cabinet d'expertise comptable on vous demande si la TVA est déductible sur les opérations suivantes :

- 1) La SARL Radiateur a acquis pour 1 000 € des thermostats destinés à être vendus à des clients
- 2) La SARL Radiateur a reçu sa facture d'assurance multirisque : 2 500 €
- 3) L'harmonie municipale de Cognac (association à but non lucratif) vient de faire l'acquisition d'une trompette d'étude prêtée à des élèves de l'école de musique. Prix hors taxe : 570 €, TVA à 19,6 %.
- 4) La SARL Radiateur a fait l'acquisition d'un lecteur enregistreur de DVD (250 € HT) pour faire un cadeau au chef d'atelier à l'occasion de son mariage.
- 5) La SARL Chambon a acheté des ramettes de papier auprès de la papeterie Claude. Montant 500 € HT. La facture correspondante a été égarée par la SARL Chambon.
- 6) La SARL Chambon a acquis une Renault Clio neuve pour les déplacements de son agent commercial. Prix hors taxe : 14 000 €, TVA à 19,6 %.
- 7) la SARL Chambon achète 100 stylos, avec le logo de l'entreprise, destinés à être remis aux clients. Prix hors taxes de l'ensemble : 400 €. TVA à 19,6 %.
- 8) La SARL Radiateur a fait le plein de gazole pour la camionnette des techniciens. Montant 60 € hors taxe.
- 9) La SARL Chambon a acquis un nouveau micro-ordinateur pour le secrétariat. Prix : 400 €, TVA à 19,6 %.
- 10) La SARL Radiateur règle 2 repas du commercial dans le restaurant « La bonne bouffe » pour un total hors taxe de 40 €.
- 11) La SARL Chambon a fait le plein de super sans plomb 95 pour la camionnette de livraison : Prix hors taxe : 50 €.
- 12) Loyer du local commercial loué par la SARL Chambon à la SA Locatis : 1500 € mensuel.
- 13) La SA Antoine a payé les frais d'hébergement de 2 agents d'entretien lors d'une formation professionnelle : 100 € HT. TVA à 5,5 %
- 14) La SA Chambon reçoit la facture d'entretien de la Clio de l'agent commercial : 380 € HT. TVA au taux normal
- 15) Achat de pièces détachées en Belgique par la SARL Radiateur. Coût 2 500 €